Nations Unies A/77/318

Assemblée générale

Distr. générale
30 août 2022
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session
Point 70 a) de l'ordre du jour provisoire*
Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale : renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies

Fonds central pour les interventions d'urgence

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Conformément aux dispositions de la résolution 76/124 de l'Assemblée générale, le présent rapport rend compte des activités menées dans le cadre du Fonds central pour les interventions d'urgence du 1er janvier au 31 décembre 2021. En 2021, le Fonds est demeuré un chef de file mondial de l'action humanitaire. Pendant la période considérée, le Coordonnateur des secours d'urgence a approuvé l'octroi de 548 millions de dollars visant à financer des activités humanitaires vitales dans 40 pays, territoires ou zones. En outre, deux prêts d'un montant total de 43 millions de dollars ont été accordés.

Le Fonds a reçu de ses donateurs 638,3 millions de dollars en 2021, soit le montant annuel le plus élevé de son histoire après les contributions record de 2020. Compte tenu de l'accroissement des besoins humanitaires, il est essentiel que les États Membres et les autres donateurs continuent d'apporter leur soutien au Fonds pour lui permettre de répondre aux besoins de personnes vulnérables du monde entier et d'atteindre son objectif de financement annuel, qui a été porté à 1 milliard de dollars, conformément à la résolution 71/127 de l'Assemblée générale.

22-13358X (F)

Merci de recycler

I. Introduction

1. Le présent rapport a été établi en application de la résolution 76/124 de l'Assemblée générale relative au renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies, dans laquelle l'Assemblée a prié le Secrétaire général de lui présenter un rapport détaillé sur l'emploi des ressources du Fonds central pour les interventions d'urgence. Il porte sur les activités menées dans le cadre du Fonds pendant la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2021.

II. Vue d'ensemble des engagements de financement pris par le Fonds

2. Le montant de 548 millions de dollars que le Coordonnateur des secours d'urgence a octroyé au financement d'activités humanitaires menées dans 40 pays, territoires ou zones (voir tableau ci-après et annexe I) représente le deuxième montant le plus élevé jamais approuvé en un an depuis la création du Fonds. Il est arrivé en deuxième position après le montant de 848 millions de dollars que le Fonds avait alloué, en 2020, aux activités humanitaires dans 59 pays, grâce notamment à un financement d'appoint exceptionnel octroyé par les donateurs à la fin de 2019 et qui avait été reporté à 2020. En outre, deux prêts d'un montant total de 43 millions de dollars ont été accordés. Entre sa création en 2005 et la fin de 2021, le Fonds a alloué près de 7,5 milliards de dollars à l'aide humanitaire dans 111 pays, territoires ou zones. Ces subventions ont été accordées directement aux fonds et programmes et aux institutions spécialisées des Nations Unies.

A. Subventions par guichet de financement

Subventions accordées dans le cadre du Fonds central pour les interventions d'urgence entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021

(En dollars des États-Unis)

	Guichet interventions d'urgence	*Guichet financement insuffisant*	*Total*
Montant approuvé	413 051 701	134 996 701	548 048 402
Nombre de pays, territoires ou zones bénéficiaires	37	11[a]	40[b]
Nombre de projets financés	182	83	265

[a] Certains pays, territoires ou zones ont reçu des subventions des deux guichets de financement.

[b] Comprend une subvention consacrée à la lutte contre la violence fondée sur le genre au Bangladesh, au Cameroun, en Colombie, en Éthiopie, en Irak, au Mali, au Myanmar, en Somalie, au Soudan et au Venezuela (République bolivarienne du), ainsi que dans le Territoire palestinien occupé, et une subvention consacrée à la lutte contre l'Ebola en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau, au Liberia, au Mali, au Sénégal et en Sierra Leone.

3. Les subventions de ce guichet permettent de répondre aux besoins humanitaires dès le début d'une crise soudaine ou en cas de forte aggravation d'une situation d'urgence existante. En 2021, 413,1 millions de dollars ont été alloués par l'intermédiaire du guichet interventions d'urgence. Un tiers environ des subventions du Fonds est généralement destiné à des opérations d'urgence très insuffisamment financées. Ces subventions contribuent à appeler l'attention sur l'insuffisance des ressources financières, ainsi que sur les crises humanitaires dont les donateurs se sont

peut-être désintéressés. En 2021, 135 millions de dollars ont été alloués, par l'intermédiaire du guichet financement insuffisant, à 11 crises qui ne bénéficiaient pas d'assez de financement et d'attention.

B. Subventions par type de situation d'urgence

4. En 2021, la plus grosse part du financement, soit 352,6 millions de dollars (64 %), a été octroyée dans le contexte de crises liées à des conflits ou à des troubles internes. Plus d'un quart des fonds était destiné à la prise en charge de besoins humanitaires liés à des déplacements de population, ce qui témoigne de nouveau de l'importance de l'aide que le Fonds apporte aux personnes vulnérables déplacées par des situations de conflit. Un montant total de 117,8 millions de dollars (21 %) a affecté aux interventions destinées à faire face aux conséquences humanitaires des crises et des catastrophes naturelles liées au climat. Quelque 52 millions de dollars (9 %) ont été affectés aux mesures d'urgence destinées à faire face aux violations des droits de l'homme, aux incendies ou explosions et aux graves perturbations économiques, tandis que 25,7 millions de dollars (5 %) ont été alloués aux mesures visant à parer aux épidémies (voir fig. I).

Figure I
Répartition des subventions du Fonds central pour les interventions d'urgence en 2021, par type de situation d'urgence
(En millions de dollars des États-Unis)

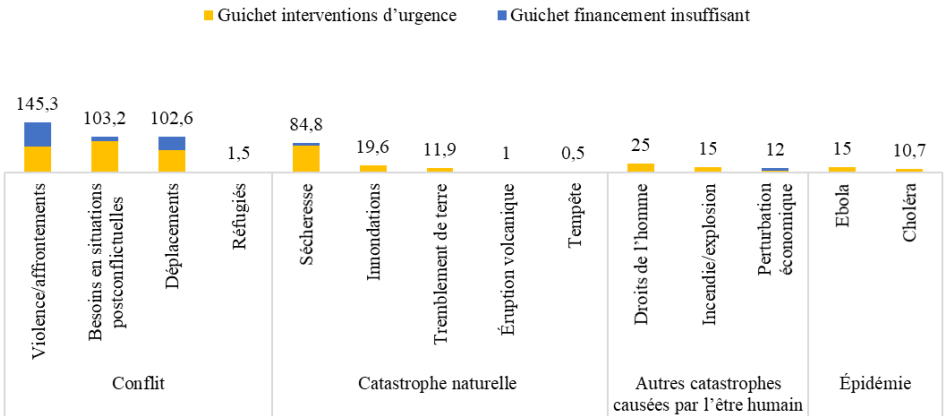

C. Subventions par secteur

5. Bénéficiaire d'un financement de 132,3 millions de dollars (24 %), le secteur de la santé est celui auquel ont été consacrés le plus de fonds en 2021. En réponse à la détérioration de la sécurité alimentaire mondiale, les subventions du Fonds au secteur de la sécurité alimentaire sont également restées élevées, à 104,8 millions de dollars (19 %), permettant d'apporter une assistance alimentaire vitale, notamment au Soudan du Sud, en vue d'atténuer les effets d'une insécurité alimentaire aiguë. Conformément à l'objectif visant à soutenir les plus vulnérables, les subventions accordées au secteur de la protection ont atteint un niveau record de 84,2 millions de dollars, dont 35,7 millions de dollars étaient destinés à la lutte contre la violence fondée sur le genre (voir fig. II).

Figure II
Répartition des subventions du Fonds central pour les interventions d'urgence en 2021, par secteur
(En millions de dollars des États-Unis)

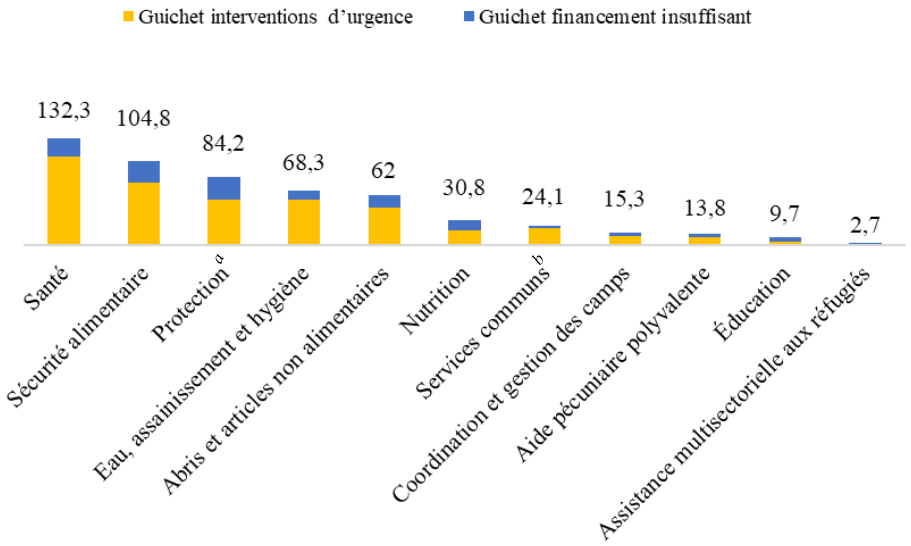

[a] Les activités de protection comprennent des projets de protection de l'enfance, de lutte contre la violence fondée sur le genre et de lutte antimines.
[b] Les services communs comprennent les services aériens communs d'aide humanitaire, la logistique commune, les télécommunications communes et la sûreté

D. Subventions par région

6. Bénéficiaire d'une enveloppe de 314,4 millions de dollars, l'Afrique a reçu la plus grande part des subventions en 2021 (58 %), suivie de l'Asie et du Pacifique (131,7 millions de dollars, soit 24 %), du Moyen-Orient (73,3 millions de dollars, soit 13 %) et de l'Amérique latine et des Caraïbes (28,3 millions de dollars, soit 5 %).

7. En Afrique, 193,6 millions de dollars (64 % des subventions) ont été consacrés à la satisfaction des besoins découlant de conflits ou de troubles internes. Un montant total de 84,2 millions de dollars (28 %) a été consacrée aux mesures destinées à faire face aux catastrophes naturelles liées au climat. En outre, un montant de 25,7 millions de dollars (8 %) a été alloué à la lutte contre les épidémies. L'Éthiopie, la République démocratique du Congo et le Soudan du Sud ont été les principaux bénéficiaires de subventions en Afrique en 2020. L'Éthiopie a été le premier bénéficiaire de la région, les organisations humanitaires y ayant reçu 64,6 millions de dollars pour faire face aux conséquences humanitaires du conflit et de la sécheresse et pour soutenir la mise en œuvre d'opérations vitales dans le Tigré et les régions voisines. Le Fonds a également alloué 26 millions de dollars à dix pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale pour leur permettre de faire face à de nouveaux cas d'Ebola et à de graves épidémies de choléra. Les mesures prises pour remédier aux nouveaux cas d'Ebola ont joué un rôle particulièrement déterminant dans la prévention d'une épidémie à grande échelle.

8. Sur le montant total de 131,7 millions de dollars alloué à la région Asie et Pacifique, plus de 91,7 millions (74 %) visaient à faire face aux besoins humanitaires résultant de situations d'urgence liées à des conflits, tandis que 1,9 million de dollars

(2 %) était consacré à des mesures destinées à remédier à des catastrophes naturelles. Un montant total de 92,7 millions de dollars a été déboursé pour la crise humanitaire complexe en Afghanistan, ce qui en a fait le premier pays bénéficiaire de la région. Il s'agit notamment de fonds alloués à des mesures rapides contre la sécheresse et une escalade attendue des conflits et des nouveaux déplacements. En outre, les ressources du Fonds ont permis de procéder à des interventions d'importance cruciale destinées à atténuer les répercussions humanitaires de l'hiver sur les plus vulnérables et à empêcher l'effondrement du système de santé après le retrait du soutien financier fourni par d'autres sources. Deuxième pays bénéficiaire de la région, le Bangladesh a reçu au total 14 millions de dollars pour assurer la continuité de l'aide vitale aux réfugiés rohingyas touchés par un incendie à Cox's Bazar.

9. Sur le montant total de 73,3 millions de dollars destinés à des interventions humanitaires menées au Moyen-Orient, la plus grande partie, soit 66,5 millions de dollars (94 %), visait à répondre aux besoins humanitaires résultant de conflits ou de troubles internes. Ce montant comprend quelque 40 millions de dollars pour le Yémen et 22 millions de dollars pour la République arabe syrienne.

10. Sur les 28,3 millions de dollars alloué à l'Amérique latine et aux Caraïbes, un montant total de 14,9 millions de dollars (62 %) a servi à répondre à des besoins découlant de catastrophes naturelles. Quelque 12,9 millions de dollars (46 %) ont été alloués aux besoins résultant du tremblement de terre et de la crise multiforme en Haïti, y compris une subvention de 1 million de dollars allouée aux mesures à prendre pour faire face au conflit et aux violences intercommunautaires.

Figure III
Répartition des subventions du Fonds central pour les interventions d'urgence en 2021, par région
(En millions de dollars des États-Unis)

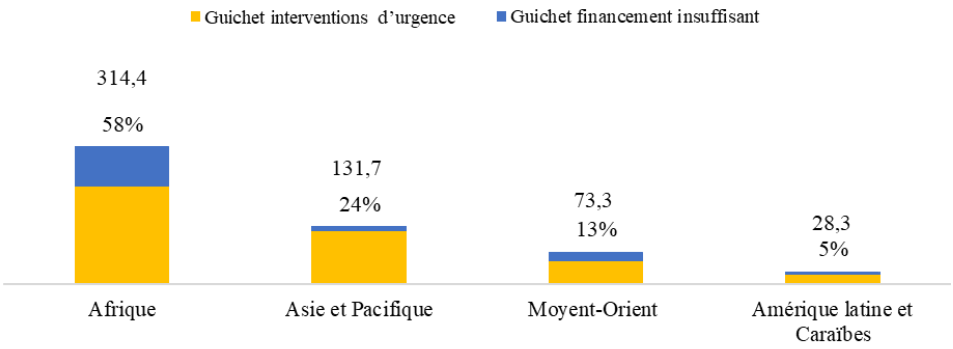

Note : Un montant supplémentaire de 500 mille dollars a été alloué aux services d'appui dans le monde entier, au titre de la subvention globale octroyée au Fonds des Nations Unies pour la population et à l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) pour prévenir et combattre la violence fondée sur le genre.

E. Subventions par organisme des Nations Unies

11. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont reçu ensemble plus de la moitié (57 %) des allocations globales du Fonds (voir figure IV). L'importance du financement octroyé à ces entités tient aux compétences particulières qu'elles possèdent dans les secteurs que le Fonds finance le plus, à savoir la santé, la

sécurité alimentaire, la protection et l'eau, l'assainissement et l'hygiène, qui ont compté pour 390 millions de dollars (71 %) du montant total alloué en 2021.

Figure IV
Répartition des subventions du Fonds central pour les interventions d'urgence en 2021, par organisme des Nations Unies
(En millions de dollars des États-Unis)

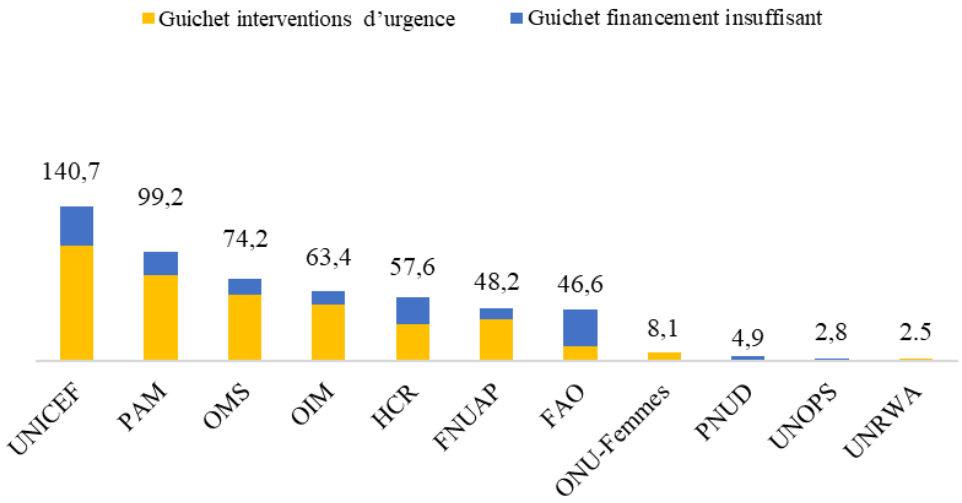

Abréviations : FAO : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture ; OIM : Organisation internationale pour les migrations ; ONU-Femmes : Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement ; FNUAP : Fonds des Nations unies pour la population ; HCR : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés ; UNICEF : Fonds des Nations unies pour l'enfance ; UNOPS : Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets ; UNRWA : Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient ; PAM : Programme alimentaire mondial ; OMS : Organisation mondiale de la santé.

F. Prêts

12. En août, le Fonds a accordé deux prêts d'un montant de 15 millions de dollars à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient en vue de l'aider à gérer une grave crise de trésorerie et à éviter l'interruption imminente de l'apport d'une assistance et d'une protection vitales à 5,7 millions de réfugiés palestiniens. Le prêt a été remboursé en octobre. En décembre, le Fonds a accordé un autre prêt à court terme de 28 millions de dollars à l'Office pour l'aider à gérer une nouvelle crise de trésorerie et permettre la poursuite de la fourniture d'une assistance vitale à 390 000 réfugiés palestiniens par le truchement d'un programme de protection sociale et de services de santé de base pour près de 2 millions de réfugiés palestiniens. Le prêt a été remboursé en janvier 2022 (voir annexes IV et V).

III. Principaux exemples de l'utilisation des ressources du Fonds en 2021

A. Personnes aidées par le Fonds en 2021

13. Les fonds alloués en 2021 ont permis de fournir une aide vitale à quelque 51,5 millions de personnes, dont environ 29 millions ont bénéficié de services de soins de santé d'une importance cruciale en Afghanistan. Sur ces 51,5 millions de personnes, 55 % étaient des femmes et des filles et 44 % des enfants. La proportion de femmes et de filles était plus élevée dans des secteurs tels que la nutrition et la protection ; dans les deux secteurs, 64 % des bénéficiaires étaient des femmes et des filles. Le financement a également permis de fournir une aide essentielle à 19,4 millions de personnes déplacées et de membres des communautés d'accueil, soit le deuxième chiffre le plus élevé depuis la création du Fonds, ainsi qu'à 3 millions (6 %) de personnes vivant avec un handicap.

14. Les fonds alloués en 2021 ont notamment permis d'obtenir les résultats suivants :

- 39,8 millions de personnes ont eu accès à des soins de santé ;
- 5,7 millions de personnes ont reçu une assistance en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement ;
- 5,2 millions ont reçu une aide alimentaire et une aide à la subsistance axée sur l'agriculture ;
- 3,9 millions ont bénéficié d'interventions visant à les protéger ;
- 3,1 millions ont reçu un soutien nutritionnel ;
- 1,6 million ont bénéficié de services de gestion des camps et de la fourniture d'abris ou d'articles de secours de base ;
- 400 000 ont bénéficié d'une aide pour accéder à l'éducation ;
- Plus 400 000 personnes ont bénéficié d'une assistance pécuniaire polyvalente, d'une assistance au relèvement rapide et de services communs.

B. Le Fonds et les crises liées aux conflits

15. En 2021, la plus grosse part de l'aide, soit 352,6 millions de dollars (64 %), a été fournie dans le contexte de crises liées à des conflits. On trouvera ci-après des exemples intéressants de subventions de ce type accordées en 2021.

Afghanistan

16. En vue de répondre à l'évolution rapide de la situation en Afghanistan, le Fonds a alloué 92,7 millions de dollars par le truchement de quatre subventions. En avril, 15 millions de dollars ont été octroyés par l'intermédiaire du guichet interventions d'urgence pour permettre aux organismes des Nations Unies de lancer une riposte multisectorielle contre les conséquences humanitaires d'une grave sécheresse, d'une intensification du conflit, de l'impact continu de la maladie à coronavirus (COVID-19) et d'inondations imminentes et d'aider ainsi plus de 800 000 personnes parmi les plus touchées.

17. À la fin du mois d'août et au début de septembre, le Fonds a alloué plus de 32,7 millions de dollars par l'intermédiaire des guichets interventions d'urgence et financement insuffisant, afin de permettre aux partenaires de « demeurer et

accomplir » à un moment où les financements internationaux se faisaient rares. Ce financement a permis aux partenaires de fournir une aide en prévision des conditions hivernales, des abris, une protection et une aide alimentaire à environ 1,3 million de personnes.

18. Afin d'éviter que le système de santé afghan ne s'effondre à la suite du retrait des financements provenant d'autres sources, le Fonds a alloué, fin octobre, 45 millions de dollars à l'OMS et à l'UNICEF, pour leur permettre de soutenir les établissements de santé qui fournissent une assistance sanitaire vitale. L'allocation du Fonds a permis de combler de graves lacunes à un moment où aucun autre financement n'était disponible et a permis de préserver les services de santé essentiels pendant que l'on s'attachait à mobiliser des fonds auprès d'autres acteurs. En décembre 2021, dans la ligne des programmes soutenus par le Fonds, la Banque mondiale a annoncé l'octroi d'un financement complémentaire de 100 millions de dollars à l'UNICEF, qui devait permettre à ce dernier de continuer à fournir des services de santé essentiels en partenariat avec l'OMS.

Éthiopie

19. Face à la crise multiforme en Éthiopie, le Fonds a débloqué 64,6 millions de dollars pour parer aux conséquences humanitaires du conflit et de la sécheresse. Selon les estimations 5,2 millions de personnes avaient besoin d'une aide humanitaire au Tigré, dont 400 000 personnes en proie à des conditions proches de la famine. L'aide du Fonds a permis de soutenir la mise en œuvre d'opérations vitales clés dans le Tigré et dans les régions voisines.

20. En décembre 2020, à la suite de la première escalade du conflit dans le nord de l'Éthiopie, le Fonds a alloué au Tigré et aux régions voisines une enveloppe de 13 millions de dollars, qui a constitué un élément essentiel de l'aide fournie aux personnes nouvellement déplacées. Un montant supplémentaire de 15 millions de dollars a été alloué en mai 2021 pour aider les communautés les plus touchées et pour fournir un ensemble intégré d'abris et d'articles ménagers de première nécessité, une enveloppe de 2,5 millions de dollars étant consacrée aux programmes destinés à prévenir et à combattre la violence fondée sur le genre.

21. En septembre 2021, le Fonds a alloué 13 millions de dollars, par l'intermédiaire du guichet financement insuffisant, pour des interventions hautement vitales dans le nord de l'Éthiopie, notamment dans les régions du Tigré, d'Amhara et d'Afar, afin d'écarter la menace imminente de famine et d'éviter qu'au moins 3 millions de personnes déjà touchées ne sombrent pour atteindre des niveaux de vulnérabilité encore plus tragiques. En novembre 2021, le Fonds a alloué 20 millions de dollars supplémentaires du guichet interventions d'urgence à des opérations menées dans les régions d'Amhara et d'Afar, dans le cadre d'une initiative multisectorielle intégrée visant à soutenir les activités de retour ou de réinstallation et à répondre aux besoins immédiats de 1,1 million de personnes déplacées et de membres des communautés d'accueil. L'aide du Fonds a également permis de soutenir l'éducation en situation d'urgence et l'accès aux soins de santé essentiels.

22. Pour faire face aux graves sécheresses qui ont frappé la région Somali et celle de l'Oromia, le Fonds a alloué 10 millions de dollars par le truchement de deux allocations, octroyées en mai et en décembre 2021.

C. Le Fonds et les catastrophes naturelles, y compris celles liées au climat

23. En 2021, le Fonds a alloué un montant total de 117,8 millions de dollars (22 %) pour faire face aux conséquences humanitaires des chocs climatiques (105 millions de dollars) et des autres catastrophes naturelles (12,8 millions de dollars). On trouvera ci-après des exemples intéressants de subventions octroyées pour faire face à des crises de ce type en 2021.

Sécheresse à Madagascar

24. En août 2021, le sud de Madagascar a été touché par la pire sécheresse enregistrée depuis 40 ans, après plusieurs saisons pluvieuses déficitaires. La sécheresse s'est traduite par des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et aussi par le fait que 1,6 million de personnes ont eu besoin d'une aide humanitaire, dont 14 000 personnes en proie à une insécurité alimentaire catastrophique (Phase 4 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire) et plus d'un demi-million d'enfants souffrant de malnutrition aiguë.

25. Face à la sécheresse, le Fonds a alloué, par l'intermédiaire du guichet financement insuffisant, un montant de 8 millions de dollars destiné à financer une intervention multisectorielle comprenant une aide nutritionnelle et alimentaire, ainsi que des services agricoles, de protection et de santé, pour subvenir aux besoins de 190 000 personnes vivant dans les zones les plus gravement touchées.

Catastrophes naturelles multiples en Haïti

26. Le 14 août 2021, Haïti a été frappé par un tremblement de terre d'une magnitude de 7,2, suivie d'une dépression tropicale quelques jours plus tard - phénomènes qui ont causé des dégâts considérables dans le pays. Ces différentes catastrophes ont aggravé une situation humanitaire déjà marquée par de nombreuses difficultés répertoriées dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et de déplacements de population provoqués par la violence en bande organisée. Dans les 32 heures suivant le tremblement de terre, le Coordonnateur des secours d'urgence a annoncé une allocation de 8 millions de dollars, un complément de 4 millions de dollars ayant été fourni début septembre lorsque l'ampleur des besoins a pu être précisée. Le Fonds a permis d'apporter immédiatement aux 278 000 personnes les plus touchées une aide humanitaire et vitale, notamment de la nourriture et de l'eau, des abris, des articles non alimentaires et des services de protection de l'enfance, ainsi qu'un soutien logistique essentiel et l'administration des camps destinés à faciliter l'intervention humanitaire. L'intervention menée en Haïti témoigne de la capacité du Fonds à agir rapidement et avec flexibilité à l'occasion de catastrophes soudaines.

D. Le Fonds et les épidémies

27. En 2021, le Fonds a continué de jouer un rôle essentiel dans la lutte contre les épidémies, notamment au moyen de plusieurs allocations visant à contenir les épidémies grâce à des interventions rapides. Durant l'année, le Fonds a alloué 26 millions de dollars (5 %) à la lutte contre un certain nombre d'épidémies. Des illustrations de ces allocations sont fournies ci-après.

Épidémies de choléra au Niger et au Nigeria

28. Face à une augmentation des cas de choléra au Niger résultant des inondations et des déplacements provoqués par le conflit, le Fonds a alloué, en septembre 2021, à l'OMS, à l'UNICEF et à l'Organisation internationale pour les migrations une

enveloppe de 3,5 millions de dollars qui a permis d'assurer des soins de santé, des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et des services d'hygiène, et aussi de fournir des abris et des articles ménagers de première nécessité. En tout, l'allocation a permis d'aider 640 000 personnes parmi les plus gravement touchées.

29. En septembre, pour faire face à une multiplication des cas de choléra au Nigeria, le Fonds a alloué 6 millions de dollars pour contenir l'épidémie et une assistance a été fournie à plus de 410 000 personnes. Ce financement a permis à l'OMS de mettre en place des centres de traitement du choléra et d'assurer des services de soins de santé. Il a également permis à l'UNICEF de fournir des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et des services d'hygiène aux personnes les plus vulnérables. Les deux organismes ont mené des campagnes d'information sur la prévention des infections par le choléra.

L'Ebola en République démocratique du Congo et en Guinée

30. Grâce à sa stratégie d'intervention rapide, le Fonds a contribué à éviter que les foyers d'Ebola en République démocratique du Congo et en Guinée ne dégénèrent en une épidémie de grande ampleur. En Guinée, l'intervention du Fonds a permis de faire face au risque élevé de transmission aux pays voisins.

31. En République démocratique du Congo, le Fonds a alloué 4 millions de dollars en mars pour soutenir une intervention multisectorielle ciblant plus de 200 000 personnes. Cette allocation a permis d'assurer des soins de santé, notamment des soins médicaux aux patients atteints de l'Ebola, des services de santé sexuelle et reproductive et un soutien psychosocial et de financer des mesures de dépistage, de surveillance et de protection.

32. En février, dans le cadre de la lutte contre l'épidémie d'Ebola en Guinée, le Fonds a alloué 11 millions de dollars, dont 6 millions pour une intervention multisectorielle visant à soutenir les soins de santé, l'approvisionnement en eau, l'assainissement et les services d'hygiène, l'aide alimentaire, la nutrition, l'éducation et le soutien psychosocial pour plus de 340 000 personnes. L'allocation a également permis de fournir des services logistiques essentiels par le truchement du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies. Afin de prévenir la transmission aux six pays voisins de la Guinée, le Fonds a alloué, en mars, un montant de 5 millions de dollars, qui a permis à l'OMS et à l'UNICEF de fournir à ces pays un soutien technique, notamment en matière de surveillance, afin de les doter des moyens d'assurer un dépistage précoce en cas de transmission transfrontalière.

IV. Initiatives stratégiques du Fonds

A. Appui aux domaines prioritaires insuffisamment financés

33. Au début de 2019, le Coordonnateur des secours d'urgence a invité les coordonnateurs résidents et les coordonnateurs des opérations humanitaires des pays dans lesquels de telles opérations étaient en cours à tirer parti des ressources du Fonds pour faire en sorte qu'une plus grande attention soit accordée à quatre domaines prioritaires de l'intervention humanitaire qui, tout en étant essentiels à l'apport d'une assistance de qualité, pâtissaient d'une insuffisance de fonds chronique malgré les engagements pris par la communauté internationale : a) l'appui aux femmes et aux filles, y compris en ce qui concerne la lutte contre la violence fondée sur le genre, la santé procréative et l'autonomisation ; b) les programmes en faveur des personnes handicapées ; c) l'éducation dans les situations de crise de longue durée ; d) les autres aspects de la protection.

34. Le fait de faire appel au Fonds pour mettre davantage en lumière les quatre domaines prioritaires a également permis d'appeler l'attention, à l'échelle nationale et mondiale, sur ces domaines insuffisamment financés. Dans le prolongement de la dynamique instaurée en 2019, de nouveaux résultats encourageants ont été enregistrés en 2020, un niveau record de financement ayant été consacré à ces priorités importantes.

35. Les femmes et les filles représentaient environ 55 % des 51,5 millions de personnes qui ont bénéficié de l'assistance vitale du Fonds en 2021. Au moins 35,7 millions de dollars ont été alloués à des initiatives visant à prévenir et à combattre la violence fondée sur le genre[1]. En 2021, les entités des Nations Unies ont aidé 3 millions de personnes handicapées par le truchement d'allocations du Fonds et une subvention spéciale de 10 millions de dollars a été allouée, dans le cadre du guichet financement insuffisant, pour répondre aux besoins des personnes handicapées dans les situations de crise humanitaire. Le financement du secteur de la protection a atteint 84,1 millions de dollars en 2021, soit le montant annuel le plus élevé à ce jour.

B. Mesures d'anticipation

36. Depuis 2018, année où il a commencé à encourager une meilleure anticipation des crises humanitaires prévisibles, le Fonds a participé à l'élaboration et à la mise en œuvre de 12 initiatives pilotes d'action anticipative concernant la sécheresse, les inondations, les tempêtes et les épidémies. À ce jour, le Fonds a alloué 60 millions de dollars au financement de cadres d'action anticipative en Somalie et en Éthiopie concernant la sécheresse et au Bangladesh concernant les inondations. Chaque cadre d'action comporte quatre composantes : a) un mécanisme de déclenchement activé par un système de prévisions et de seuils précis de démarrage ; b) un ensemble de mesures convenues d'avance et susceptibles de modifier l'évolution d'une crise ; c) des fonds constitués au préalable, qui peuvent être débloqués pour entreprendre immédiatement des activités à caractère urgent. d) une composante d'apprentissage.

37. En avril 2021, le seuil prédéfini de déclenchement d'une action anticipative a été atteint en Somalie lorsque lorsqu'il a été pronostiqué que 22 % de la population connaîtraient des niveaux d'insécurité alimentaire critique si aucune mesure n'était prise. Pour faire face à cette situation, le Fonds a mis à disposition 20 millions de dollars pour soutenir un ensemble multisectoriel d'activités humanitaires anticipatives, ainsi que 7 millions de dollars supplémentaires pour prendre en compte les conséquences humanitaires des niveaux déjà élevés de l'insécurité alimentaire. Les fonds ont été utilisés notamment pour assurer un accès continu à l'eau grâce à la réhabilitation ou à la construction de forages et de puits.

38. En Éthiopie, le cadre d'action anticipative a été déclenché à la fin de 2020 avec une allocation de 13 millions de dollars destinée à atténuer les conséquences humanitaires de l'insuffisance des pluies. En avril 2021, lorsqu'un deuxième seuil de déclenchement a été atteint, le Fonds a décaissé une tranche supplémentaire de 7 millions de dollars pour une deuxième série d'actions anticipatives prédéfinies assorties d'un délai plus court, portant l'allocation globale destinée aux mesures anticipatives à 20 millions de dollars.

39. En 2021, trois cadres d'action anticipative supplémentaires ont été approuvés pour des inondations au Népal, des périodes de sécheresse au Malawi et des typhons aux Philippines. Des études relatives à d'autres cadres d'action anticipative étaient en

[1] Ce montant record est très probablement sous-estimé dans la mesure où il ne prend en compte que les mesures de lutte contre la violence fondée sur le genre qui figurent explicitement dans les budgets des projets financés par des subventions du Fonds.

cours à la fin de 2021, notamment en ce qui concerne la sécheresse au Burkina Faso, au Tchad et au Niger, les inondations récurrentes au Soudan du Sud, la peste à Madagascar et le choléra en République démocratique du Congo. D'autres cadres devraient être mis au point en 2022[2].

40. S'agissant des mesures anticipatives collectives et des meilleures pratiques y relatives, les initiatives pilotes menées par le Fonds ont livré d'importants enseignements susceptibles d'éclairer la transposition de cette approche à une plus grande échelle. Le déploiement des cadres met en lumière le fait que, dans l'ensemble, l'action anticipative renforce la résilience et la capacité d'adaptation des personnes touchées et permet aux partenaires de se mobiliser avant qu'une crise ne prenne forme. Dans le souci de recueillir méthodiquement des données probantes et des enseignements, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et ses partenaires ont élaboré un cadre d'apprentissage à plusieurs composantes, qui associe, d'une part, le suivi et l'évaluation et l'apprentissage des processus, propres à chaque organisme, et, d'autre part, les évaluations d'impact indépendantes.

41. En complément des cadres d'action anticipative, le Fonds a continué de procéder à des allocations anticipées et prospectives afin de réagir très tôt à des crises imminentes en se fondant sur une analyse des risques et une projection des besoins. En 2021, le Fonds a fourni des allocations destinées à soutenir des actions rapides tenant compte des risques, en vue de : faire face à la sécheresse et à la détérioration prévue de la situation humanitaire en Afghanistan ; se préparer à de nouveaux déplacements au Yémen ; faire obstacle à la propagation de l'épidémie d'Ebola en Afrique ; faire face à la sécheresse en Somalie et en Éthiopie.

V. Gestion et administration du Fonds

A. Groupe consultatif pour le Fonds central pour les interventions d'urgence

42. Le Groupe consultatif a été créé en application de la résolution 60/124 de l'Assemblé générale, qui l'a chargé de conseiller le Secrétaire général, par l'intermédiaire du Coordonnateur des secours d'urgence, sur l'utilisation et l'impact du Fonds. En 2021, dans le cadre du renouvellement régulier des membres du Groupe consultatif, le Secrétaire général a nommé deux nouveaux membres. La procédure de sélection des membres est conçue pour assurer la diversité de genre et la diversité géographique parmi les 19 membres du Groupe. Deux réunions officielles du groupe consultatif ont eu lieu en 2021, ainsi que deux webinaires thématiques sur la mobilisation des ressources et les examens externes du Fonds. En raison de la pandémie de COVID-19, toutes ces réunions se sont tenues en ligne.

43. À l'occasion des réunions officielles qu'il a tenues en mai et en novembre, le Groupe consultatif a félicité le Fonds, d'une part, pour le rôle de plus en plus stratégique qu'il joue, notamment en mettant en place des innovations qui permettent de prendre en charge plus efficacement les urgences, et, d'autre part, pour sa capacité à promouvoir une évolution constructive du système. Le Groupe a réaffirmé son soutien aux mesures anticipatives et au fait d'accorder la priorité aux besoins des plus vulnérables dans les allocations du Fonds. En novembre, le Groupe a également examiné les priorités humanitaires et le rôle du Fonds dans le secteur humanitaire avec le Coordonnateur des secours d'urgence, qui a défini les actions prioritaires susceptibles de garantir l'adéquation du système humanitaire et sa capacité à apporter

[2] Pour des informations actualisées sur les cadres d'action anticipative, prière de consulter le site aa.unocha.org.

aux personnes en situation de crise le meilleur appui possible ; il s'agit, notamment, de renforcer la coordination, la collaboration et la cohérence entre les interventions humanitaires, les activités de développement et les activités de consolidation de la paix, d'améliorer l'accès humanitaire et d'œuvrer davantage à assurer la protection des groupes vulnérables qui se retrouvent dans des situations d'urgence humanitaire.

B. Portée à l'échelle mondiale des partenariats du Fonds

44. Si, conformément à son mandat, le Fonds ne verse des subventions qu'aux organismes des Nations Unies, ceux-ci en utilisent cependant une grande partie dans le cadre de partenariats avec des organisations non gouvernementales, les gouvernements des pays hôtes et les sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

45. En 2021, dans le cadre de la riposte du Fonds face à la pandémie de COVID-19 et à ses conséquences humanitaires secondaires, notamment l'augmentation dénoncée des cas de violence fondée sur le genre, le Fonds a alloué une subvention globale de 25 millions de dollars au Fonds des Nations Unies pour la population et à l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) pour les aider à lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles et à accompagner les victimes et les personnes rescapées de la violence fondée sur le genre afin qu'elles puissent accéder à une assistance multisectorielle. En guise d'appui aux principes de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des organisations de femmes, la subvention comportait une clause selon laquelle un minimum de 30 % du financement global serait attribué aux organisations locales dirigées par des femmes ou aux organisations de défense des droits des femmes aux fins de la lutte contre la violence fondée sur le genre. L'allocation globale a pour objet l'accompagnement des initiatives de lutte contre la violence fondée sur le genre dans 11 pays prioritaires.

46. Sur les 848 millions de dollars alloués par le Fonds en 2020, 201 millions de dollars (24 %) ont été redistribués par les organismes des Nations Unies bénéficiaires[3]. En 2020, ces organismes ont conclu des partenariats avec 1 290 organisations extérieures au système des Nations Unies, dans 42 des 59 pays, territoires ou zones bénéficiant de l'appui du Fonds. Parmi ces organisations figuraient 902 partenaires locaux ou nationaux, dont 491 organisations non gouvernementales nationales ou locales, 374 entités gouvernementales et 37 sociétés de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge. Les 388 autres partenaires étaient des organisations non gouvernementales internationales.

C. Transparence

47. En 2021, le Fonds a continué de renforcer l'application de ses principes de transparence et de responsabilité. Les décisions d'octroi de subventions sont toujours publiées en temps réel sur le site Web du Fonds et diffusées sur plusieurs plateformes, notamment celles du Service de surveillance financière, de l'Humanitarian Data Exchange (plateforme d'échange de données humanitaires) et de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide. En 2021, le Fonds a de nouveau obtenu un score de 95 % sur la plateforme de l'Initiative internationale pour la transparence

[3] Compte tenu des caractéristiques du cycle d'établissement des rapports du Fonds central pour les interventions d'urgence, l'on ne peut disposer d'informations complètes sur les subventions redistribuées qu'une année complète après l'année civile à l'examen. Les informations relatives aux subventions redistribuées relevant des allocations de 2021 ne seront donc disponibles qu'au début de 2023.

de l'aide, ce qui le place parmi les 10 entités les plus transparentes des 1 400 organisations qui publient leurs données selon les normes de l'Initiative[4].

48. Le Fonds a également continué à affiner ses outils de gestion et de transparence en ligne, notamment l'outil de suivi des allocations en ligne qui, pour chaque allocation, fournit des informations en temps réel sur les décisions d'octroi d'allocations, y compris la justification du financement et l'assistance fournie. La base de données de référence du Fonds central pour les interventions d'urgence, mise en service au début de 2021, constitue un autre progrès important en matière de transparence. Elle présente un vaste ensemble d'éléments visuels interactifs, qui permettent d'accéder facilement aux données relatives aux subventions. En 2021, en collaboration avec les fonds de financement commun, le Fonds a également lancé la base de données de référence des fonds de financement commun, qui regroupe sur un même site les données de financement consolidées des fonds de financement commun. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a également poursuivi la mise au point d'un système commun de gestion des subventions en ligne (OneGMS) pour le Fonds et les fonds de financement commun, qui permettra d'améliorer encore les données publiées dans les bases de données de référence des fonds de financement commun. Le système commun de gestion des subventions en ligne (OneGMS) devrait être mis en place en 2022.

D. Gestion des risques

49. En 2021, le Fonds a continué de suivre et de communiquer les informations relatives à d'éventuels cas de fraude liés à ses ressources financières. Conformément à ses directives et à ses consignes générales en matière de communication, le secrétariat du Fonds a continué d'assurer la liaison avec les organismes et les donateurs à cet égard.

50. En 2021, les partenaires ont fourni des informations actualisées sur des enquêtes relatives à cinq cas d'utilisation frauduleuse présumée de fonds dans le cadre de projets subventionnés par le Fonds. D'après les éléments de preuves recueillis lors des enquêtes menées par les organismes bénéficiaires, les allégations n'ont pas pu être corroborées dans deux des cinq cas et les dossiers ont été classés. En 2021, les partenaires ont signalé sept nouveaux cas, dont un a été classé parce que n'ayant pas eu d'incidence sur les subventions du Fonds. Les enquêtes concernant les neuf autres cas se poursuivent.

E. Valeur ajoutée stratégique du Fonds

51. Mécanisme de financement mondial, le Fonds apporte une valeur ajoutée appréciable, compte tenu de son importance stratégique qui dépasse le rôle qu'il joue en tant que source de financement humanitaire. Dans l'évaluation qui a été faite de la valeur ajoutée stratégique des subventions que le Fonds a accordées en 2020[5], 90 % des coordonnateurs résidents et coordonnateurs des opérations humanitaires ont déclaré que ces subventions avaient contribué à une mise en œuvre rapide de l'intervention humanitaire, 92 % ont indiqué qu'elles avaient contribué à répondre à

---

[4] La note globale est la synthèse de notes attribuées pour l'actualité, la mesure dans laquelle les données sont prospectives et l'exhaustivité : http://publishingstats.iatistandard.org/summary_stats.html.

[5] Compte tenu des caractéristiques du cycle d'établissement des rapports du Fonds central pour les interventions d'urgence, l'on ne peut disposer d'informations complètes sur les subventions redistribuées qu'une année complète après l'année civile à l'examen. Les informations relatives aux allocations de 2021 ne seront disponibles qu'au début de 2022.

des besoins humanitaires très urgents et 88 % ont estimé qu'elles avaient permis d'améliorer la coordination de l'action humanitaire[6]. Ces subventions ont également eu un effet multiplicateur important, en servant de catalyseur pour d'autres interventions. Les subventions du Fonds attirent des ressources financières supplémentaires et permettent aux partenaires de lancer des opérations humanitaires. Au total, 69 % des coordonnateurs résidents et coordonnateurs des opérations humanitaires ont relevé que les subventions accordées par le Fonds en 2020 avaient contribué à améliorer la mobilisation de ressources provenant d'autres sources et 24 % ont déclaré que le Fonds avait partiellement contribué à l'obtention de ressources financières supplémentaires.

F. Examens indépendants commandés par le Fonds

52. Afin de donner au Coordonnateur des secours d'urgence et aux parties prenantes l'assurance que le Fonds obtient des résultats, le secrétariat du Fonds fait réaliser chaque année, de manière indépendante, des examens de la contribution du Fonds aux interventions humanitaires menées dans certains pays ou certaines régions, concernant certains domaines thématiques.

53. En 2021, le secrétariat du Fonds a réalisé trois études. La première consistait à faire le point sur la toute première affectation de ressources du Fonds à des organisations non gouvernementales accordée par l'intermédiaire de l'Organisation internationale pour les migrations ; la deuxième visait à évaluer l'appui du Fonds aux transferts monétaires ; la troisième avait pour objet l'examen de l'appui que le Fonds apporte aux programmes visant à prévenir et à combattre la violence fondée sur le genre. La première étude a révélé que les allocations accordées aux ONG avaient permis d'aborder avec réalisme une série de problèmes inattendus auxquels les acteurs humanitaires ont dû faire face durant la pandémie de COVID-19. La deuxième étude a démontré que le Fonds avait constitué une source de financement essentielle pour la promotion de l'assistance en espèces, notamment l'assistance pécuniaire polyvalente, dans les interventions d'urgence face aux situations de famine. Enfin, la troisième étude a conclu que les allocations avaient réellement permis d'attirer l'attention du système humanitaire et des autres donateurs sur la nécessité cruciale d'accorder une plus grande attention à la violence fondée sur le genre. Les rapports complets de ces examens peuvent être consultés sur le site Web du Fonds.

54. En 2022, le secrétariat du Fonds mènera une étude destinée à évaluer la valeur ajoutée d'une enveloppe consacrée aux programmes en matière de handicap inscrite dans le cycle des interventions d'urgence sous-financées de 2021.

G. Actualisation de la circulaire du Secrétaire général

55. La circulaire du Secrétaire général ST/SGB/2010/5 sur la création et le fonctionnement du Fonds central pour les interventions d'urgence guide la gestion du Fonds. Initialement publiée en 2006, elle a été actualisée en 2020 à la demande du Secrétaire général et publiée en 2021. Les changements correspondent aux modifications apportées au fonctionnement opérationnel et procédural du Fonds depuis 2010, ainsi qu'à des éléments qui permettent de s'assurer que le Fonds reste flexible et continue de prendre en compte l'évolution de la situation humanitaire dans le monde.

---

[6] D'après les comptes rendus portant sur tous les financements accordés par le Fonds en 2019 et utilisés en 2019 et 2020.

VI. Montant des financements disponibles et cercle des donateurs du Fonds

A. Montant des financements disponibles

56. Alors que l'écart entre les besoins humanitaires mondiaux et les ressources disponibles continue de se creuser, il est essentiel que le Fonds atteigne l'objectif annuel d'un milliard de dollars approuvé par l'Assemblée générale en 2016 et que l'aide soit fournie de manière efficace et coordonnée aux personnes qui sont dans le besoin. Le Fonds reste l'un des moyens les plus rapides et les plus efficaces de prise en charge des besoins humanitaires urgents et constitue un instrument mondial essentiel grâce auquel tous les États Membres peuvent manifester leur solidarité avec les pays touchés par des crises.

57. En 2021, le financement annuel du Fonds a atteint 638,3 millions de dollars, soit le deuxième montant le plus élevé en 15 ans d'histoire du Fonds, dépassé seulement en 2019 où 824,1 millions de dollars[7] avaient été encaissés[8]. En dépit de la situation économique fluctuante qui a suivi la pandémie de COVID-19, les donateurs habituels du Fonds ont maintenu leur appui, tandis que de nombreux autres ont augmenté leur financement. Les principaux donateurs étaient l'Allemagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Suède et la Norvège. Au cours de l'année, dix États Membres ont augmenté leur contribution annuelle à partir de 2020 : l'Allemagne, le Bangladesh, l'Estonie, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Maroc et la Slovénie. Dix autres pays ont versé des contributions supplémentaires, en plus de leurs engagements initiaux : l'Allemagne, le Danemark, la Finlande, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal et la Suède.

58. En 2021, le Fonds a conclu des accords pluriannuels avec 16 donateurs, pour une valeur annuelle totale de plus de 439,1 millions de dollars, soit près de 70 % du revenu annuel global. De nouveaux accords ont été signés avec l'Allemagne, la Belgique, le Canada, l'Estonie, la Finlande et le Luxembourg. Il s'agit d'une progression par rapport à 2020, où 12 accords pluriannuels avaient fourni 63 % (392 millions de dollars) des contributions annuelles. Le Fonds a également reçu 208,3 millions de dollars, soit 33 % du revenu annuel global, au premier trimestre de l'année, une amélioration par rapport aux paiements reçus au cours de la même période en 2020 (184,6 millions de dollars) et en 2019 (150,8 millions de dollars).

B. Diversification et élargissement du cercle des donateurs

59. Depuis sa création en 2006, le cercle de donateurs du Fonds s'est élargi et compte désormais 135 États membres et observateurs et 5 autorités régionales et locales.

60. En 2021, 54 États Membres et observateurs, trois autorités régionales et de nombreux donateurs du secteur privé ont contribué au Fonds (voir annexe III). Parmi eux, sept États membres ont recommencé à contribuer au Fonds, à savoir l'Algérie, le Brunéi Darussalam, le Kazakhstan, les Maldives, la République démocratique populaire lao, la Tchéquie et la Tunisie. L'Ouzbékistan a contribué au Fonds pour la première fois. En signe de solidarité avec les personnes touchées par la crise dans d'autres régions du monde, huit anciens bénéficiaires d'allocations du Fonds ont

---

[7] Ce montant record de 2019 s'expliquait en grande partie par la contribution exceptionnelle et ponctuelle d'un donateur clé reçue en décembre 2019.

[8] Ce montant représente les contributions versées au 25 mai 2022.

contribué au Fonds en 2021 ; depuis sa création, 56 États membres qui ont bénéficié du Fonds ont contribué à ce dernier.

61. Une grande partie des revenus du Fonds continue de dépendre d'un petit groupe de donateurs. Les 10 principaux donateurs ont représenté plus de 90 % des revenus annuels du Fonds en 2021, les 20 principaux donateurs fournissant près de 99 % des fonds.

62. Pour accroître au maximum le montant et la prévisibilité des financements, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires continue d'exhorter tous les États Membres à augmenter leurs contributions au Fonds central pour les interventions d'urgence ou à y contribuer pour la première fois, conformément à la résolution 71/127 de l'Assemblée générale.

Annexe I

Montant total des subventions octroyées par le Fonds central pour les interventions d'urgence entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021

(En dollars des États-Unis)

Pays, territoire ou zone	*Guichet interventions d'urgence*	*Guichet financement insuffisant*	*Total*
Afghanistan	80 225 960	12 499 902	92 725 862
Angola	4 999 561	–	4 999 561
Arménie	2 000 598	–	2 000 598
Azerbaïdjan	1 999 227	–	1 999 227
Bangladesh	13 974 469	–	13 974 469
Burkina Faso	9 009 493	7 000 021	16 009 514
Burundi	1 500 010	–	1 500 010
Cameroun	–	4 998 919	4 998 919
Colombie	2 006 312	–	2 006 312
Éthiopie	51 581 748	13 000 000	64 581 748
Fidji	500 000	–	500 000
Guinée	6 000 001	–	6 000 001
Guinée équatoriale	994 464	–	994 464
Haïti	12 883 212	–	12 883 212
Kenya	5 001 019	–	5 001 019
Liban	3 998 359	–	3 998 359
Madagascar	–	8 000 000	8 000 000
Montant global[a]	30 003 345	–	30 003 345
Mozambique	5 020 620	5 500 958	10 521 578
Myanmar	10 032 677	–	10 032 677
Népal	3 202 301	–	3 202 301
Niger	8 500 000	–	8 500 000
Nigéria	21 004 808	12 495 302	33 500 110
République arabe syrienne	–	22 000 747	22 000 747
République centrafricaine	8 000 183	–	8 000 183
République démocratique du Congo	13 709 938	22 058 073	35 768 011
Saint-Vincent-et-les Grenadines	1 000 000	–	1 000 000
Somalie	35 001 302	–	35 001 302
Soudan	6 499 194	–	6 499 194
Soudan du Sud	29 909 617	12 441 721	42 351 338
Tchad	–	7 001 065	7 001 065
Territoire palestinien occupé	4 498 475	–	4 498 475
Venezuela	–	7 999 993	7 999 993

Pays, territoire ou zone	*Guichet interventions d'urgence*	*Guichet financement insuffisant*	*Total*
Yémen	39 994 817	–	39 994 817
Total	**413 051 701**	**134 996 701**	**548 048 402**

[a] Comprend une subvention consacrée à la lutte contre la violence fondée sur le genre au Bangladesh, au Cameroun, en Colombie, en Éthiopie, en Iraq, au Mali, au Myanmar, en Somalie, au Soudan, au Venezuela (République bolivarienne du), ainsi que dans le Territoire palestinien occupé, et une subvention consacrée à la lutte contre l'Ebola en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau, au Libéria, au Mali, au Sénégal et en Sierra Leone.

Annexe II

A. Composante dons du Fonds central pour les interventions d'urgence : état des résultats financiers pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2021[a]

(En dollars des États-Unis)

Produits	
Contributions volontaires[b]	1 085 832 918
Autres transferts et allocations	132 225
Produit des placements[c]	1 293 735
Total des produits	**1 087 258 878**
Charges	
Subventions et autres transferts	563 367 760
Frais de fonctionnement divers[d]	18 923 015
Autres charges[e]	22 842 389
Total des charges	**605 133 164**
Excédent / (déficit) pour l'année	**482 125 714**

B. Composante dons du Fonds central pour les interventions d'urgence : état des variations de l'actif net pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2021[a]

(En dollars des États-Unis)

	Actif net
Actif net au 31 décembre 2020	873 054 469
Variations de l'actif net	
Excédent / (déficit) pour l'année	**482 125 714**
Total des variations de l'actif net	**482 125 714**
Actif net au 31 décembre 2021	**1 355 180 183**

[a] L'état financier a été établi conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public.

[b] Représente les contributions volontaires conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public.

[c] Comprend le montant net de 110 840 dollars (produit de placements) issu de la composante prêts du Fonds central pour les interventions d'urgence conformément à la résolution 66/119 de l'Assemblée générale.

[d] Comprend des dépenses d'appui aux programmes (Nations Unies) d'un montant de 9 981 961 dollars.

[e] Représente les pertes de change.

Annexe III

Composante dons du Fonds central pour les interventions d'urgence : contributions annoncées pour 2021

(En dollars des États-Unis)

Contributeur	*Contributions annoncées et reçues*[a]
États Membres et observateurs	
Algérie	20 000
Allemagne	153 378 000
Andorre	17 753
Arménie	5 000
Australie	8 515 088
Autriche	1 585 080
Bangladesh	25 000
Belgique	20 587 000
Bhoutan	1 500
Brunéi Darussalam	50 000
Canada	23 424 484
Chine	450 000
Danemark	32 483 317
Émirats arabes unis	5 000 000
Espagne	2 829 250
Estonie	181 995
Fédération de Russie	1 500 000
Fidji	2 392
Finlande	20 620 715
France	3 658 537
Irlande	13 204 560
Islande	735 298
Italie	17 113 900
Japon	129 629
Kazakhstan	35 000
Liechtenstein	224 694
Luxembourg	6 021 500
Maldives	5 000
Maroc	100 000
Monaco	119 270
Mongolie	10 000
Monténégro	3 588
Myanmar	10 000
Norvège	54 795 260
Nouvelle-Zélande	2 086 200
Ouzbékistan	100 000
Pays-Bas	94 982 700

Contributeur	*Contributions annoncées et reçues*[a]
Pérou	2 704
Philippines	50 000
Portugal	208 913
Qatar	1 000 000
République de Corée	6 000 000
République démocratique populaire lao	3 000
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	88 538 410
Singapour	50 000
Slovénie	56 540
Sri Lanka	5 000
Suède	70 374 300
Suisse	5 539 553
Tchéquie	230 436
Thaïlande	20 000
Tunisie	5 000
Turkménistan	100 000
Turquie	450 000
Viet Nam	10 000
Yémen	10 000
Total (États Membres et observateurs)	**636 665 566**
Autorités régionales et locales	
Agence basque de coopération au développement (Espagne)	243 800
Agence catalane de coopération au développement (Espagne)	339 560
Gouvernement de la Flandre (Belgique)	881 685
Total (autorités régionales et locales)	**1 465 045**
Autres	
Communauté internationale baha'ie	10 000
Dons de particuliers effectués hors la Fondation pour les Nations Unies (moins de 10 000 dollars)	120
Dons de particuliers effectués par l'intermédiaire de la Fondation pour les Nations Unies (moins de 10 000 dollars)	97 821
Stripe (Irlande)	34 404
Total (divers)	**142 345**
Total	**638 272 956**

[a] Les contributions indiquées sont les montants effectifs, y compris certaines contributions annoncées mais non versées, pour l'année annoncée par les donateurs, et diffèrent du montant inscrit au titre des produits, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public.

Annexe IV

Composante prêts du Fonds central pour les interventions d'urgence : état des variations de l'actif net pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2021[a]

(En dollars des États-Unis)

	Actif net
Actif net au 31 décembre 2020[b]	30 000 000
Variations de l'actif net	
Excédent pour l'année[c]	–
Total des variations de l'actif net	**–**
Actif net au 31 décembre 2021[b,d]	**30 000 000**

[a] L'état financier a été établi conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public.

[b] L'actif net du prêt est fixé à 30 millions de dollars, conformément à la résolution 66/119 de l'Assemblée générale.

[c] Le montant net du produit des placements (110 840 dollars) a été pris en compte dans la composante subventions du Fonds central pour les interventions d'urgence, conformément à la résolution 66/119 de l'Assemblée générale.

[d] Comprend un encours de 28 millions de dollars et des liquidités de 2 millions de dollars.

Annexe V

Prêts octroyés par le Fonds central pour les interventions d'urgence entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021

(En dollars des États-Unis)

Organisme	*Pays, territoire ou zone*	*Année de décaissement*	*Montant*
Encours des prêts au 1er janvier 2021			
UNRWA	Territoire palestinien occupé (bande de Gaza)	2020	10 000 000
UNRWA	Territoire palestinien occupé (bande de Gaza et Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est occupée), Jordanie, Liban et République arabe syrienne	2020	20 000 000
Total			**30 000 000**
Prêts décaissés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021			
UNRWA	Territoire palestinien occupé (bande de Gaza et Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est occupée), Jordanie, Liban et République arabe syrienne	2021	15 000 000
UNRWA	Territoire palestinien occupé (bande de Gaza et Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est occupée), Jordanie, Liban et République arabe syrienne	2021	28 000 000
Total			**43 000 000**
Prêts remboursés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021			
UNRWA	Territoire palestinien occupé (bande de Gaza)	2020	10 000 000
UNRWA	Territoire palestinien occupé (bande de Gaza et Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est occupée), Jordanie, Liban et République arabe syrienne	2020	20 000 000
UNRWA	Territoire palestinien occupé (bande de Gaza et Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est occupée), Jordanie, Liban et République arabe syrienne	2021	15 000 000
Total			**45 000 000**
Encours des prêts au 31 décembre 2021			
UNRWA	Territoire palestinien occupé (bande de Gaza et Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est occupée), Jordanie, Liban et République arabe syrienne	2021	28 000 000
Total			**28 000 000**

Abréviation : UNRWA : Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.